

N°DEC-2024-110

## DÉCISION DU MAIRE

### MISE À DISPOSITION DE TERRAIN COMMUNAL POUR L'INSTALLATION ET LE SUIVI DE TROIS RUCHES, À MADAME KARELLE NERET

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de développer la biodiversité et le rôle pollinisateur des abeilles, la commune de BONNEUIL-SUR-MARNE propose de promouvoir la politique d'implantation de ruches sur site ;

VU le projet de convention de mise à disposition entre la ville de BONNEUIL-SUR-MARNE et Madame Karelle NERET, apicultrice, sise 10 rue de la Révolution des Œillets 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé la mise à disposition de terrain communal pour l'installation et le suivi de trois ruches implantées parc de l'église Saint-Martin, sis 3 rue de l'Église.

**Article 2** : La présente mise à disposition est conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature, reconductible trois fois au plus pour une durée maximale de quatre ans.

**Article 3** : La présente mise à disposition est consentie à titre gratuit.

**Article 4** : La convention de mise à disposition de terrain communal entre la Ville de BONNEUIL-SUR-MARNE et Madame Karelle NERET susvisée, à passer pour ce faire est approuvée.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à la signer, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 5** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 24 juin 2024.



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le **26 JUIN 2024**  
Et de sa publication le **26 JUIN 2024**

---

*Pour le Maire et par délégation :*  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS

---